

MARDI LE 6 AVRIL 2021

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue par visioconférence, le 6 avril deux mille vingt et un (2021), à dix-neuf heures (19h.)

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Barbara Paillé,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Marie-Claude Lafond	Siège no. 1
Doris Jetté	Siège no. 2
Julie Bibeau	Siège no. 3
Murielle L. Lessard	Siège no. 4
Denis Bergeron	Siège no. 5
Georges Lysight	Siège no. 6

Tous membres du conseil formant quorum.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, par visioconférence: Madame Isabelle Plante directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures, sous la présidence de madame Barbara Paillé, mairesse.

68-04-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PROCÈS-VERBAUX
 - 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2021
3. CORRESPONDANCE
 - 1) Association des groupes ressources techniques du Québec – Remerciement
 - 2) Report de la somme payable de la Sûreté du Québec
4. Période de questions
5. ADMINISTRATION
 - 1) Adoption des dépenses de mars 2021
 - 2) Rapport de la secrétaire-trésorière sur les recettes et dépenses au 31 mars 2021
 - 3) ADMQ : La grande webdiffusion
 - 4) Fin de période de probation de la directrice générale
 - 5) Régie d'Aqueduc de Grandpré – Rapport financier 2020
 - 6) COVID-19 – Remboursement du forfait cellulaire de la directrice générale
 - 7) ADMQ – Activité de perfectionnement sur les élections municipales
 - 8) ADMQ – Activité de perfectionnement PL-67
 - 9) Transport Adapté – Facturation 2021
 - 10) Démission de l'adjointe administrative
 - 11) Mandat à la directrice générale pour aller en appel de candidature
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 1) Nomination de Mathieu Leblanc au poste de capitaine
7. TRANSPORT/VOIRIE
 - 1) Mandat à Ghyslain Lambert – Rang Augusta
8. URBANISME
 - 1) Rapport sur l'émission des permis 2020

- 2) Adoption du règlement #301-21 modifiant le plan d'urbanisme #274-16 modifié par #289-19
 - 3) Avis de motion et dépôt du projet de règlement concernant les abris temporaires
9. ENVIRONNEMENT
- 1) Comité plan d'adaptation aux changements climatiques - Document Résumé 1ère consultation
 - 2) Mai, mois de l'arbre et des forêts
 - 3) OBVRLY – Compte rendu de la première rencontre de travail
10. LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE
AUCUN DOSSIER
- 11) AFFAIRES NOUVELLES
- 1) Rapport de la représentante de la Régie d'Aqueduc.
 - 12) Période de questions
 - 13) Clôture de la session

PROCÈS-VERBAUX

69-04-21

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} MARS 2021.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

CORRESPONDANCE

70-04-21

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

- 1) Association des groupes ressources techniques du Québec – Remerciement
- 2) Report de la somme payable de la Sûreté du Québec

Madame la conseillère Doris Jetté se joint à la séance à compter de 19h02

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADMINISTRATION

71-04-21

ADOPTION DES DÉPENSES DE MARS 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète le paiement des dépenses d'administration courantes représentées par les écritures numéros 202100088 à 202100126 inclusivement totalisant un montant de 61 948,84 \$ et les salaires de mars au montant de 12 456,27\$ telles que détaillées à l'annexe A ci jointe.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

72-04-21

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SUR LES RECETTES ET DÉPENSES AU 31 MARS 2021.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport sur les activités financières de la municipalité pour la période du 01 janvier au 31 mars 2021.

La mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

73-04-21

ADMQ : LA GRANDE WEBDIFFUSION

CONSIDÉRANT QUE le congrès des directeurs municipaux n'aura pas lieu en 2021 à cause de la pandémie;

CONSIDÉRANT QU'en remplacement du congrès, l'ADMQ présente 18 formations en ligne avec des sujets variés du 15 au 17 juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE le coût de l'inscription est de 399,00 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise Madame Isabelle Plante, directrice générale à s'inscrire à *La Grand Webdiffusion*.

La mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

74-04-21

FIN DE PROBATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT QUE la fin de la probation de la directrice générale est arrivé;

CONSIDÉRANT QU'A la suite de l'évaluation du travail de madame Isabelle Plante et de son avancement dans les connaissances requises depuis 6 mois;

CONSIDÉRANT QUE le travail accompli au poste de directrice générale durant la période de probation correspond aux attentes des membres du conseil;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont accorde la permanence à madame Isabelle Plante et le salaire tel que stipuler au contrat de travail.

La mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

75-04-21

RÉGIE D'AQUEDUC DE GRANDPRÉ – RAPPORT FINANCIER 2020

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grandpré a déposé son rapport financier pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport financier;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont accepte le rapport financier 2020.

La mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

76-04-21

COVID-19 – REMBOURSEMENT DU FORFAIT CELLULAIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT QUE depuis le 11 janvier 2021, la directrice générale fait du télétravail;

CONSIDÉRANT QU'une aide financière a été accordée à la Municipalité pour les dépenses causées par la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale utilise son cellulaire pour le travail;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont rembourse le forfait cellulaire mensuel de Madame Isabelle Plante tant que le télétravail sera obligatoire et ce rétroactivement au 11 janvier 2021.

La mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

77-04-21

ADMQ – ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE des élections municipales auront lieu en novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'ADMQ offre une activité de perfectionnement en ligne sur les élections municipales;

CONSIDÉRANT QUE cette classe virtuelle permettra d'en apprendre davantage sur les pratiques à favoriser;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise Madame Isabelle Plante, directrice générale, à s'inscrire à l'activité de perfectionnement – Élections municipales 2021 – Astuces pour des élections sans pépin le 20 avril 2021 au coût de 225,00 \$ plus taxes.

DE PLUS, la directrice générale est inscrite à la formation en ligne gratuite donnée par la DGEQ sur les élections municipales les 7 et 8 juin 2021.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

78-04-21

ADMQ – ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT PL-67

CONSIDÉRANT QUE l'Assemblée nationale adoptera un projet de loi apportant différents changements pour les municipalités à plusieurs niveaux;

CONSIDÉRANT QUE l'ADMQ offre un webinaire sur plusieurs faits saillants importants de ce projet de loi;

CONSIDÉRANT QUE les sujets traités toucheront, entre autres sur les nouvelles mesures liées à la pandémie, les modifications à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et à la Loi sur la qualité de l'environnement et différentes mesures applicables en matière de gestion contractuelle;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise Madame Isabelle Plante, directrice générale, à s'inscrire à l'activité de perfectionnement sur le projet de loi 67 et le monde municipal : quoi savoir et quoi faire qui se tiendra le 29 avril au coût de 75,00\$ plus taxes.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

79-04-21

TRANSPORT ADAPTÉ - FACTURATION

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont accepte de participer à l'entente de service du Transport Adapté pour l'année 2021. De plus, le Conseil autorise le versement de la participation financière au montant de 1 839,00\$ pour l'année 2021.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

80-04-21

DÉMISSION DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT QUE Madame Sonia Bellemare a remis sa démission au poste d'adjointe administrative;

CONSIDÉRANT QUE son départ est prévu le 15 avril 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont accepte la démission de Madame Bellemare.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

81-04-21

MANDAT À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE - APPEL DE CANDIDATURE

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'engager une personne;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate Mme Isabelle Plante, directrice générale de lancer un appel de candidature pour le poste d'adjoint(e) administratif(ve) et responsable à la coordination de la bibliothèque.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

82-04-21 **NOMINATION DE MATHIEU LEBLANC AU POSTE DE CAPITAINE**
CONSIDÉRANT QUE Mathieu Leblanc à réussi sa formation d'officier;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont nomme Mathieu Leblanc au poste de capitaine pour le service incendie de la Municipalité.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

TRANSPORT/VOIRIE

83-04-21 **MANDAT À GHYSLAIN LAMBERT – RANG AUGUSTA**
CONSIDÉRANT QUE des travaux d'asphaltage doivent être fait dans le rang Augusta;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont retient les services de Monsieur Ghyslain Lambert, ingénieur pour l'évaluation des coûts des travaux, la préparation des plans et devis, document d'appel d'offre et vérification des soumissions ainsi que la surveillance des travaux de voirie après l'accord de M. Claude Lessard.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

URBANISME

84-04-21 **RAPPORT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS EN 2020**
IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport sur l'émission des permis émis durant l'année 2020 de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont pour un montant total déclaré de l'ordre de 1 910 038,00 \$.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

85-04-21 **ADOPTION DU RÈGLEMENT #301-21 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME #274-16 MODIFIÉ PAR #289-19**

ATTENDU QU' en vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité peut modifier son plan d'urbanisme;

ATTENDU QU' il y a nécessité de le modifier afin de tenir compte de modification apportée au règlement de zonage;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement a été adopté lors de la séance extraordinaire du 15 février 2021;

ATTENDU QU' une consultation publique écrite a eu lieu du 16 février au 4 mars 2021;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard, appuyé par Madame la conseillère Julie Bibeau et résolu d'adopter le

règlement #301-21 modifiant le règlement du plan d'urbanisme #274-16 modifié par #289-19 comme suit :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 301-21 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME
274-16 MODIFIÉ PAR # 289-19**

**ARTICLE 1 – MODIFICATION DE L'ARTICLE 8.2.1.2 La zone industrielle
(I)**

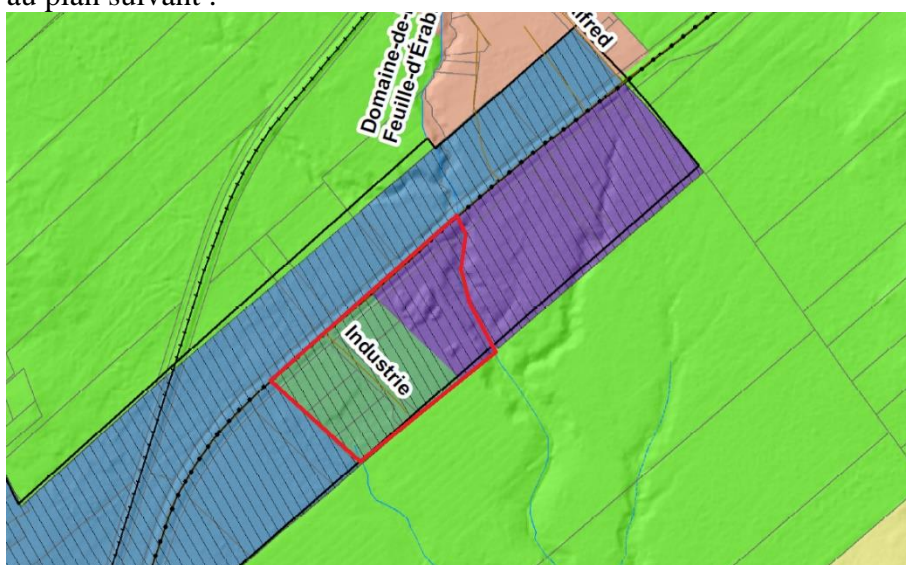
8.2.1.2 La zone industrielle (I)

La municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont a, dans l'affectation urbaine prioritaire d'aménagement de son périmètre urbain, une zone industrielle spatialement limitée, comptant 4,42 hectares, dont 1,74 hectare sont des terrains vacants. Une seule entreprise s'est installée dans la zone industrielle de la Municipalité. Sainte-Angèle-de-Prémont a également adhéré à la Régie du parc industriel régional, localisé à Louiseville.

En raison des désagréments que peut générer une zone industrielle adjacente à des quartiers résidentiels, il sera capital de sélectionner les types d'industries autorisées en fonction des impacts potentiels sur les autres usages contigus. La Municipalité s'engage ainsi à traiter les demandes ponctuellement, d'après les inconvénients possiblement occasionnés par ces dernières. De même, les espaces disponibles actuellement permettent de répondre aux besoins en espaces estimés. La municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont n'envisage donc pas d'agrandir la zone industrielle. Cette zone est au Plan 2B Zonage du périmètre urbain, à l'Annexe D Cartographie du règlement de zonage.

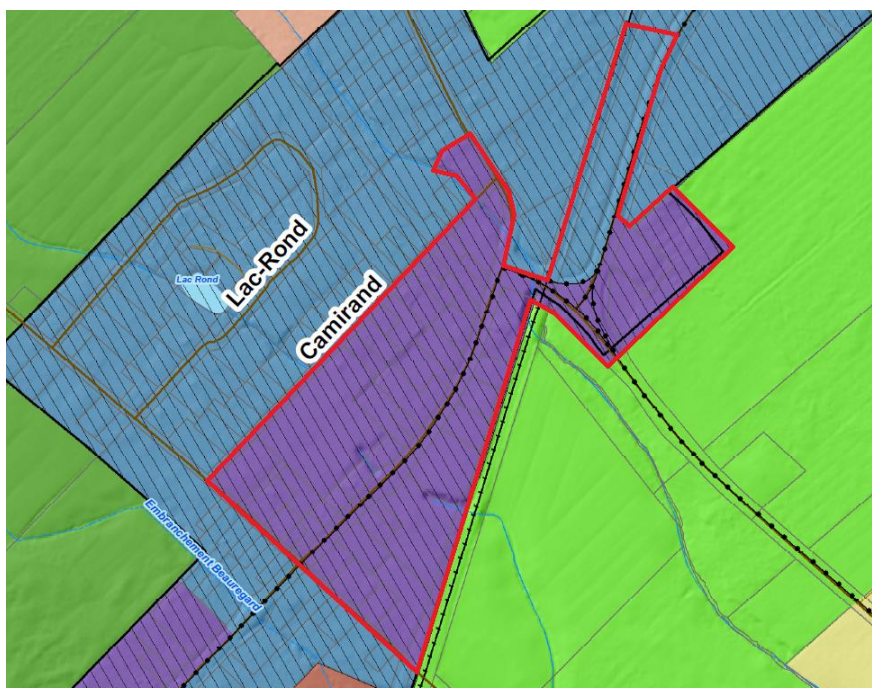
ARTICLE 2 – MODIFICATION DU PLAN 1B SUR LES AFFECTATIONS

L'affectation industrielle est agrandie à même l'affectation mixte tel que montré au plan suivant :



ARTICLE 3 – MODIFICATION DU PLAN 1B SUR LES AFFECTATIONS

L'affectation mixte est agrandie à même l'affectation résidentielle tel que montré au plan suivant :



ARTICE 4 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur après l’accomplissement des formalités édictées dans la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (L.R.Q, c.A-19.1)

La mairesse demande le vote.

Le règlement est adopté à l’unanimité.

86-04-21

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENTS CONCERNANT LES ABRIS TEMPORAIRES

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur le conseiller Georges Lysight qu’à une prochaine séance sera soumis, pour adoption un règlement concernant les abris temporaires.

Un projet du règlement est déposé au conseil.

ENVIRONNEMENT

87-04-21

COMITÉ PLAN D’ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES - DOCUMENT RÉSUMÉ 1ÈRE CONSULTATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du résumé de la première consultation du Comité du plan d’adaptation aux changements climatiques.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l’unanimité.

88-04-21

MAI, MOIS DE L’ARBRE ET DES FORÊTS

CONSIDÉRANT QUE le mois de mai est le mois de l’arbre et des forêts;

CONSIDÉRANT QUE l’Association forestière de la Vallée du St-Maurice, en collaboration avec la MRC de Maskinongé, offre plusieurs essences d’arbres pour une distribution gratuite à nos citoyens;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont offre de nouveau cette année la distribution des arbres le 15 mai 2021. La distribution se fera au garage municipal en respectant les mesures sanitaires par Monsieur Georges Lysight.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l’unanimité.

89-04-21

OBVRLY – COMPTE RENDU DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT QUE l’OBVRLY travaille à l’élaboration de plans directeurs de l’eau spécifiques aux problématiques des municipalités et villes de son territoire d’intervention;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre a eu lieu le 3 mars avec les représentants de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du compte rendu de la première rencontre de travail sur l'élaboration du plan directeur de l'eau municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

LOISIRS, CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE

AUCUN DOSSIER

AFFAIRES NOUVELLES

RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DE LA RÉGIE D'AQUEDUC.

Madame la mairesse Barbara Paillé et représentante de la Régie d'Aqueduc nous fait un rapport verbal sur les activités de la Régie d'Aqueduc.

PÉRIODE DE QUESTIONS

90-04-21

CLÔTURE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu de clore la présente séance à 19h20.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

Je, Barbara Paillé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES

Je soussignée, Isabelle Plante, secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont possède les fonds disponibles ou les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 6 avril 2021.

Isabelle Plante,
Directrice générale et secrétaire-trésorière